

QUELLES RÉPONSES FACE À LA HAUSSE DES FACTURES ?

A lors que les fêtes de fin d'année approchent, l'inflation s'est installée durablement dans notre pays. Tirés par la reprise économique post-covid puis par les logiques de guerre commerciale et militaire en Ukraine, les prix s'envolent et agissent comme du poison pour le portemonnaie des classes populaires et des classes moyennes. Avec l'hiver, la décision de rallumer son chauffage a constitué pour beaucoup autant un dilemme qu'une crainte. Ce ne sont pas les mesurées gouvernementales qui permettront de résoudre la situation dans la durée.

Pour les collectivités locales, la situation se révèle aussi compliquée. Les contraintes sur les budgets des services publics locaux se sont multipliées avec les hausses des dépenses d'énergies, du

prix des fournitures et des denrées, du coût des travaux. Cela intervient alors que nous ne bénéficions d'aucun soutien ni accompagnement digne de ce nom de la part de l'Etat pour faire face. Pire, le projet de loi de finances 2023 du Gouvernement annonce un nouveau tour de vis à l'endroit des collectivités locales.

Dans ce contexte tendu, plus que jamais, les décisions prises par notre équipe municipale sont et seront guidées par la nécessité de répondre aux urgences et de protéger nos concitoyennes et nos concitoyens face aux incertitudes. En responsabilité, nous avons ainsi collectivement décidé la mise en action d'un plan de sobriété énergétique au sein de la collectivité afin de réduire les consommations en énergie tant dans les bâti-

ments administratifs que sur l'espace public, les illuminations de Noël en font partie. Dans le même temps, élues et élus communistes, nous insistons sur le fait que le renforcement des dispositifs de solidarité à l'égard des usagers devient primordial : le dispositif d'aide au paiement des factures d'énergie, la tarification sociale de l'eau, la gratuité des transports publics collectifs, notamment.

Le groupe des élues et élus communistes

Éric GUELLEC, Mathilde MAILLARD, Jacqueline HERE, Jean-Michel LE LORC'H, Sandra LE ROUX, Taran MAREC, Anne-Catherine CLEUZIQU, Claudie BOURNOT-GALLOU